



Date de dépôt : 11 décembre 2024

Réponse du Conseil d'Etat **à la question écrite de Ana Roch : La Suisse face à la menace du fentanyl : prévention ou catastrophe imminente ?**

En date du 1^{er} novembre 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

La Suisse n'est pas à l'abri d'une crise liée au fentanyl, un opioïde de synthèse extrêmement puissant.

Tom Wolf, expert à San Francisco, met en garde contre cette menace qui pourrait frapper la Suisse. Aux Etats-Unis, San Francisco fait face à une crise massive du fentanyl, mais les tentatives de contrôler la situation, comme l'ouverture de centres d'injection supervisés, ont échoué, contrairement au succès des « Fixerstübli » en Suisse, notamment à Zurich.

Avec l'interdiction par les talibans de la culture du pavot à opium en Afghanistan depuis 2022, l'héroïne pourrait devenir rare en Suisse. Le fentanyl, déjà répandu à San Francisco, pourrait ainsi se substituer à l'héroïne, augmentant le risque d'une crise similaire en Suisse.

En Suisse, le fentanyl est de plus en plus courant depuis 2021, particulièrement dans des villes comme Zurich et Bâle, qui ont déjà développé des stratégies pour prévenir une crise similaire.

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat a-t-il lui aussi anticipé cette menace en mettant en place des concepts préventifs similaires à ceux de Zurich et Bâle afin de lutter contre une éventuelle crise du fentanyl ?

Que le Conseil d'Etat soit remercié des réponses qu'il apportera à la présente.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Face à la crise des opioïdes en Amérique du Nord, marquée par la montée des overdoses, de nombreuses alertes sur le danger de l'arrivée de substances comme le fentanyl sur certains marchés noirs ont été faites, comme évoqué dans la question et par des experts de santé publique et des addictions. L'héroïne demeure l'opioïde illicite le plus consommé en Europe, représentant une part significative des problèmes de santé liés aux drogues. Il est possible que l'offre d'héroïne soit remplacée par des opioïdes ou stimulants de synthèse plus puissants, créant des risques sanitaires graves. Actuellement, le marché des opioïdes en Europe est devenu plus complexe, avec une montée des opioïdes de synthèse, notamment les nitazènes. Bien que leur impact soit encore modeste comparé à l'Amérique du Nord, ces substances suscitent de vives inquiétudes.

La situation en Suisse reste moins alarmante qu'aux Etats-Unis, grâce à un système de régulation plus strict. Il reste néanmoins crucial de maintenir une vigilance constante et d'améliorer les mécanismes d'alerte et de recherche pour prévenir une éventuelle crise.

Le Conseil d'Etat a-t-il lui aussi anticipé cette menace en mettant en place des concepts préventifs similaires à ceux de Zurich et Bâle afin de lutter contre une éventuelle crise du fentanyl ?

Suivies de près par le canton de Genève, l'évolution du marché des drogues et l'arrivée des opioïdes de synthèse ont fait l'objet d'une attention particulière. Le service du médecin cantonal a d'ailleurs constitué un groupe d'experts sanitaires pour se préparer à ces évolutions. Un plan d'action pour le canton est en cours d'élaboration afin de renforcer la prévention, l'accès aux traitements, et assurer un approvisionnement en naloxone pour contrer les surdoses. Ce plan de réaction rapide est co-construit en coopération avec les experts sanitaires pour faire face à l'apparition de substances dangereuses sur le marché des drogues illicites et pour faire face à une éventuelle crise sanitaire.

En ce qui concerne la situation actuelle, les unités de la police cantonale dédiées à la lutte contre les stupéfiants n'ont pas constaté l'arrivée de fentanyl sur le marché. Si quelques patchs cutanés de fentanyl ont été interceptés, cela reste un épiphénomène en l'état.

Soulignons qu'il s'agit encore de produits médicaux détournés de leur usage et acquis sans ordonnance, mais pas de fentanyl spécifiquement créé pour être vendu sur le marché de la drogue, comme aux Etats-Unis. Tant la police cantonale que fedpol ou les partenaires sociaux, tels que l'Association Première ligne, ne font pas état de la présence de ce produit, que ce soit au Quai 9 ou dans les rues de Genève. La police demeure toutefois attentive à l'évolution de la situation et la police judiciaire reste en lien avec ses partenaires étrangers, notamment aux Etats-Unis, pour acquérir connaissances et retours d'expérience.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :

Nathalie FONTANET